



RCP : WTW France Département Sport et événement –Tour Hekla, 52 avenue du Général de Gaulle CS 10427 – 92800 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
-fr. ffrandonnee@wtwco.com- Contrat n° : 41789295M/0002

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)9 69 32 23 36 Contrat. n° 4000716162 /1

Notice d'information FR 020225

La Bassée, le 05 mai 2026

« Randonnées découvertes dans le Saint Quentinnois »

Séjour de randonnées en étoile du 08 au 10 septembre 2026 – 3 jours 2 nuitées

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'association Bassée en Balade, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FF Randonnée en cours de validité avec assurance IRA. Ouverture possible à d'autres licenciés FF Randonnée avec licence en cours de validité avec assurance IRA ou plus, ou d'un titulaire du " Pass-Découverte " dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 15 au minimum, 24 au maximum
Dates : du mardi 08/09/2026 au jeudi 10/09/2026
Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage.

PROGRAMME :

Il s'agit d'un séjour "petits pas "orienté sur la pratique de la randonnée et visites touristiques dans le Saint Quentinnois.

-Arrivée des participants prévue le mardi 08/09/2026 vers 09h30

-Retour, le jeudi 10/09/2026 vers 16h00

➤ **Mardi 08/09/2026**

Déplacement covoiturage vers Fonsomme (02110)

Matin : Randonnée autour de Fonsomme. Distance 7 km D+28m

Après-midi : Visite du musée de la maison du textile à Fresnoy-le-Grand (02230)

Bassée en Balade, Siège Social : Hôtel de Ville ,place du général de Gaulle, 59480 La Bassée tél.+33(0)781 896 368, bassee.en.balade@gmail.com, <http://benb.fr>

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges,75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z –SIRET : 303 588 164 00051

➤ **Mercredi 09/09/2026**

Matin : Randonnée urbaine: Saint Quentin Distance 7 km D+23m

Après-midi : Balade en Bacôves sur l'étang d'Isle (Saint Quentin)

➤ **Jeudi 10/09/2026**

Matin : Randonnée : autour de Guise. Distance 6 km. D+85m

Après midi : Visite Générale du Familistère Godin à Guise (02120)

Retour à l'issue de la visite

HEBERGEMENT:

L'hébergement sera assuré du 8 septembre 17h00 au 10 septembre matin à hôtel Florence à Saint Quentin. 42 rue Emile Zola Téléphone : 03-23-64-22-22, pour deux nuits.

Logement en chambre double, linge de toilette et draps : lits faits à l'arrivée.

6 places de stationnement au parking privé de l'hôtel

Pension. Complète du dîner du J1 au déjeuner du J3 dans différents restaurants de Saint Quentin et Guise.

ORGANISATION ET ENCADREMENT

L'organisation : Bassée en Balade, tél 07 81 89 63 68

Courriel : bassée.en.balade@gmail.com

Encadrement : Richard Maczka richard.maczka@nordnet.fr

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **238,00 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension.

Ce prix comprend

L'hébergement en pension.

Restauration

Visites

L'immatriculation tourisme

Ne sont pas compris

Le voyage jusqu'aux sites d'hébergement et les déplacements sur place en voiture.

Bassée en Balade recommande le covoiturage (organisé par les participants).

Le pique-nique du premier jour midi.

Les dépenses personnelles

Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS :

Le participant individuel à ce séjour, dans la mesure du possible, indiquera la personne avec laquelle il ou elle souhaite partager le logement.

Bassée en Balade, Siège Social : Hôtel de Ville ,place du général de Gaulle, 59480 La Bassée tél.+33(0)781 896 368, bassée.en.balade@gmail.com, <http://benb.fr>

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges,75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z –SIRET : 303 588 164 00051

ATTENTION :

Les pré-inscriptions ont été ouvertes le 6 avril 2026 à 20 heures par mail.

Tenant compte du nombre de pré-inscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, a été prise le 10 avril 2026.

L'Association propose aux pré-inscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin sous les **15 jours**.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, aux assurances facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

Acompte de **78 €** à l'inscription (chèque à l'ordre de **Bassée en Balade**). Date limite **29 mai 2026**.

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Solde du séjour / **160 €** le jeudi **30 juillet 2026**.

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de Bassée en Balade.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Une liste des participants vous sera communiquée quelques jours après les inscriptions.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite entre l'inscription et le **08/08/2026** : retenue de 30% du montant du séjour
- Annulation postérieure au **08/08/2026** : retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Un mois avant le séjour, des informations complémentaires seront envoyées par mail à chaque participant.

Bassée en Balade, Siège Social : Hôtel de Ville ,place du général de Gaulle, 59480 La Bassée tél.+33(0)781 896 368, bassée.en.balade@gmail.com, <http://benb.fr>

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z –SIRET : 303 588 164 00051

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FF Randonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné pour apprécier ce séjour. Un bon équipement - veste, pantalon, chaussures, bâtons, lunettes de soleil - permet d'affronter le soleil et éventuellement la pluie. Le sac à dos sera d'une taille permettant le transport de boisson, pique-nique et de vêtements nécessités par l'évolution des conditions climatiques au cours de la journée de randonnée.

Bassée en Balade, Siège Social : Hôtel de Ville ,place du général de Gaulle, 59480 La Bassée tél.+33(0)781 896 368, bassée.en.balade@gmail.com,
<http://benb.fr>

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris –
Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z –SIRET : 303 588 164 00051